



## 10ème lettre d'infos "Le lien Asso - Agglo"

Janvier 2025

**Bonne Année 2025**



A l'ensemble des bénévoles et salariés du monde associatif de Guingamp Paimpol Agglomération,

Nous avons passé le cap de 2024 pour aborder de nouvelles aventures en 2025.

Merci à vous tous qui contribuez à la vitalité de notre territoire.

Nous vous souhaitons la plus grande des réussites associatives pour cette nouvelle année.

Virginie DOYEN, conseillère déléguée à la Vie Associative et à la Coopération Citoyenne  
Laurent Labarre, chargé de mission à la Vie Associative et à la Mobilisation Citoyenne"

## Formations repérées



### Guid'Asso

Les acteurs du réseau Guid'Asso mutualisent leurs compétences et ressources pour proposer une offre de formation départementale et gratuite à l'ensemble des bénévoles engagés dans la vie de leur association.

#### Formations gratuites 2025

<b>Je veux mobiliser des bénévoles</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Appréhender les réalités et motivations du bénévolat</li><li>❖ S'outiller pour améliorer l'engagement bénévole dans mon association</li></ul>	Broons	04 février 2025 18h – 21h
<b>Comment tenir une comptabilité associative ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Acquérir et comprendre les notions de base de la comptabilité associative</li><li>❖ Pouvoir appliquer ces notions à mon association</li></ul>	Loudéac	28 janvier 2025 18h – 21h
<b>J'anime une réunion dans mon association (X2) *</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Découvrir les outils pour animer une réunion (session 1)</li><li>❖ Animer des temps entre bénévoles (session 2)</li></ul> <small>*la date de la session 2 est fixée par les participant-es lors de la session 1</small>	Quintin (session 1)	18 janvier 2025
	Paimpol	28 janvier 2025
<b>Comment s'inscrire ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ En ligne : <a href="https://www.formations-benevoles.bzh/">https://www.formations-benevoles.bzh/</a></li><li>❖ Par téléphone ou e-mail : Théo Velly, Co-animateur du réseau Guid'Asso 22 02 96 01 51 26/coanim.guidasso@ligue-enseignement22.org</li></ul>		

### ADESS



L'Association Départementale de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) vous propose des formations gratuites pour vous aider à monter en compétences, partager vos expériences avec d'autres bénévoles et booster la vie de votre asso !

#### Formations gratuites

<b>Comment mutualiser de l'emploi entre associations ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Comprendre l'emploi partagé</li><li>❖ Identifier le type d'emploi partagé le mieux adapté à mon association</li></ul>	Callac	16 janvier 17h30 – 20h30
<b>Comment s'inscrire ?</b> <p>Le programme complet : <a href="https://adess-ouest22.bzh/formations-pour-les-benevoles-associatifs">https://adess-ouest22.bzh/formations-pour-les-benevoles-associatifs</a></p> <p>Places limitées – Inscrivez-vous vite !! <a href="mailto:g.roisne@adess-ouest22.bzh">g.roisne@adess-ouest22.bzh</a> 06 44 33 46 43</p>		

### La Ligue de l'Enseignement

Cette année encore, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor propose des formations **GRATUITES** de 2 jours, financées par la DREETS et l'ANCT, sur le thème « Valeurs de la République et Laïcité ».

**Pour l'année scolaire 2024/2025, de nouvelles sessions de cette formation vous sont proposées à Saint-Brieuc, les :**

**\* jeudi 13 et vendredi 14 mars 2025**

**\* jeudi 16 et vendredi 17 juin 2025**

Cette formation, destinée à toutes les personnes (professionnel-le-s, élu-e-s, bénévoles), en contact direct avec les publics et accessible quel que soit son statut (salarié-e, emploi aidé ou non, responsable...), vise à répondre à leur besoin

de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de Laïcité dans les situations professionnelles qu'ils-elles rencontrent au quotidien.

Ce sont des sessions de 2 jours se décomposant en un module « tronc commun » d'une journée et demie et un module de spécialisation d'une demi-journée.

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront en capacité :

- d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
- d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de Laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

En effet, la formation doit permettre aux participant·e·s :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de Laïcité;
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenant·e·s expert·e·s et à celles d'autres professionnel·le·s ;
- de travailler sur des cas pratiques.

\* La nouveauté de cette année est la plateforme à destination des formateur·trice·s et des stagiaires du plan « Valeurs de la République et Laïcité »

Lancement de la plateforme « Formation laïcité » - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

**Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur ce lien : [ANCT - Portail formation - ANCT - Portail formation](#) \***

Contact :

La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor

Pauline Leroy – chargée de mission formation des acteurs éducatifs

02 96 01 51 30 – [formation1@ligue-enseignement22.org](mailto:formation1@ligue-enseignement22.org)



## Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative FDVA2

**Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative FDVA2** (soutien global au projet associatif/fonctionnement ou nouveau projet de coopération/ innovation) **est un dispositif financier de l'État de soutien à la vie associative.** Un appel à projets inter-départemental et des appels à projets départementaux sont publiés pour lancer chaque campagne.

**Date limite dépôt dossier : JEUDI 6 FÉVRIER 2025 à midi/ dépôt uniquement sur Le Compte Asso.**

**Il s'adresse à l'ensemble des associations du département ayant au moins 1 an d'existence, mais des priorités, des conditions administratives sont à prendre en compte.**

Besoin d'aide ou de renseignements :

SDJES 22 – Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports			
SDJES 22	Claire HERVE	02 96 75 91 04	<a href="mailto:claire.herve1@ac-rennes.fr">claire.herve1@ac-rennes.fr</a>
GUID'ASSO accompagnateurs			
CRIB	Etienne JEHANNO	02 96 94 69 21	<a href="mailto:crib@ligue-enseignement22.org">crib@ligue-enseignement22.org</a>
ADESS Ouest Côtes d'Armor	Marie KERAMPRAN	07 87 60 03 46	<a href="mailto:m.kerampran@adess-ouest22.bzh">m.kerampran@adess-ouest22.bzh</a>
GUID'ASSO informateurs			
MJC de Bégard	Vincent DANO	02 96 45 20 60	<a href="mailto:coordo@mjcbegard.fr">coordo@mjcbegard.fr</a>

## Grande Tombola "À 100% pour les associations"

**Attention : opération à destination exclusive des associations clientes du Crédit Mutuel de Bretagne :**

Vous cherchez une solution pour financer votre activité, L'équipe Kengo.bzh a le plaisir de vous présenter une initiative solidaire pour les associations bretonnes, mise en place par le Crédit Mutuel de Bretagne : la Grande Tombola "À 100% pour les associations". Ce dispositif, entièrement financé par le CMB, est dédié à soutenir les associations bretonnes, clientes du CMB, en leur permettant de récolter des fonds pour leurs projets, de manière simple et efficace :

- **Une tombola clé en main** : l'intégralité des lots (464) est financée par le Crédit Mutuel de Bretagne, la vente des tickets se fait en quelques clics sur notre site et le tirage au sort est réalisé par l'équipe de Kengo, en présence d'un huissier. Aucune avance à faire du côté des associations participantes : elles n'ont pas besoin de précommander des tickets de tombola pour les vendre, ce qui limite le risque financier.

- **Les bénéficiaires sont reversés aux associations participantes** : les associations, une fois inscrites, auront une page dédiée sur le site Kengo qu'elles pourront partager auprès de leur public. Chaque ticket vendu contribue directement au financement de leurs projets, qu'il s'agisse de financer un événement, du matériel, renforcer leur trésorerie...
- **Dates clés** : les inscriptions des associations sont ouvertes **jusqu'au fin janvier 2025** sur ce site web : <https://www.kengo.bzh/cmb>, la vente des tickets aura lieu du 7 janvier au 25 mars 2025. Le tirage au sort aura lieu le 28 mars 2025
- Inscription : rendez-vous sur <https://www.kengo.bzh/cmb/enregistrer-mon-association> pour vous inscrire. Le code d'accès demandé a été envoyé par courrier aux associations clientes du CMB au mois de Novembre. Si vous n'avez pas ce code, vous pouvez le demander à votre conseiller bancaire qui pourra vous le fournir.

Cette tombola peut être une opportunité unique pour votre association de lever des fonds tout en mobilisant vos adhérents et votre communauté. Que ce soit pour financer un événement, acheter du matériel, ou soutenir une cause locale, ce dispositif peut répondre à vos besoins spécifiques.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

Hina Le Corre

Responsable Communication et partenariats

06 80 41 09 62 – hina@kengo.bzh

## Connaissez-vous les chèques cadeaux des Vitrites de l'Armor et de l'Argoat ?

*Le chèque cadeau 100% local,  
une idée qui fait plaisir !*

LES **VITRINES** DE  
L'ARMOR & DE L'ARGOAT



Créée fin 2020, l'association des Vitrites de l'Armor et de l'Argoat a mis en place un dispositif de chèques cadeaux locaux rassemblant l'ensemble des commerçants et artisans de Guingamp-Paimpol Agglomération et de Leff Armor Communauté, visant à dynamiser le commerce local.

- Valable 18 mois dans **+ de 220 commerces de proximité**
- **Disponible pour tous** : particuliers, entreprises, collectivités, associations,...
- Grâce aux chèques cadeaux des Vitrites de l'Armor et de l'Argoat :
  - **Faites plaisir** sans risquer de vous tromper
  - Récompensez vos salariés **sans payer de charges\***
  - **Fidélisez** et faire plaisir à vos bénévoles, clients et partenaires
  - Un cadeau qui vous rend **acteur de la vie économique locale**



**Employeurs**, profitez des **exonérations de cotisations sociales\*** pour faire plaisir à vos salarié.e.s en leur offrant du pouvoir d'achat

**Jusqu'à 193 € en 2024** par salarié et par événement

(Noël pour les salariés et les enfants jusqu'à 16 ans, fête des mères, fête des pères, naissance, adoption, mariage, pacs, départ en retraite, rentrée scolaire)

**Pour + d'infos** : [vitrines-armor-argoat.fr](http://vitrines-armor-argoat.fr)

[vitrines.armor.argoat@gmail.com](mailto:vitrines.armor.argoat@gmail.com) / 07 86 88 37 60

Vous souhaitez aborder un sujet lié à la vie associative, présenter votre association ou votre projet, un évènement à annoncer, vous avez du matériel à mutualiser... n'hésitez pas à me contacter. Le prochain numéro paraîtra au début du second trimestre 2025

**Laurent Labarre** - Chargé de mobilisation citoyenne et de vie associative  
Tél. : 02 96 45 46 48/ Mobile : 06 77 00 35 43  
Mail : vie.associative@guingamp-paimpol.bzh

